



Gaz méthane: Un modèle de révolution énergétique au Burundi



Dans le but de sensibiliser les burundais à faire de l'innovation agricole, le Président de la République du Burundi Son Excellence Evariste Ndayishimiye pratique une agriculture intensive et moderne pour augmenter la production agricole et s'investit dans une agriculture de la contre saison, associée à un élevage de bovins dans ses domaines agricoles situés sur la colline Bitare en commune Bugenda et sur la colline Murayi en commune Giheta.

Le Chef de l'Etat qui se veut être un modèle dans la révolution agricole au Burundi a fait des forages pour avoir de l'eau, et utilise des pistolets-arrosoirs pour l'irrigation de ses champs pendant la saison sèche. Pour pouvoir produire beaucoup et avec peu de moyens, le Président de la République cherche actuellement à basculer vers une agriculture mécanisée. Pour autant, le Chef de l'Etat dispose des machines et des outils agricoles comme les binettes à roue, les

binettes manuelles, les planteurs et les transplanteurs qui, quoi que manuels, réduisent sensiblement le nombre d'ouvriers et la durée de la besogne.

Dans cette même ferme de Bugenda, Prosper Nsengiyumva chargé du suivi des tomates cultivées en serres sur 9 ares pendant cette saison sèche, fait savoir que cette technique est très avantageuse en ce qui concerne la production et la protection de cette culture contre les aléas climatiques. Ce technicien agricole précise que ce champ de tomates qui s'étend sur 9 ares pourra produire au moins 50 tonnes de tomates. Il a également révélé que le Chef de l'Etat a un projet de transformer ces tomates-fruits en tomates conservables dans des boites.

Et sur la colline Murayi en commune de Giheta, le Chef de l'Etat y pratique aussi un élevage de bovins, de chèvres et de moutons et une culture intensive de maïs et de courges.

Sur ce même site, le Président de la République a entamé le processus de production du biogaz à partir de la bouse, un gaz méthane qui sera utilisé pour la cuisson et qui alimentera aussi des groupes électrogènes pour produire de l'électricité. Cette innovation aura un triple avantage, notamment celui de limiter le déboisement et de

Dans cette Edition:	page
Gaz méthane: Un modèle de révolution énergétique au Burundi	1
Ngozi: le Président du Sénat recueille les avis de la population sur l'évaluation de l'article 289 de la constitution	2
Campagne d'évaluation du système de quotas ethniques en provinces Gitega et Mwaro	2
Une Haute autorité de la Banque mondiale visite le Burundi	3
Une réunion d'évaluation de la saison culturale C	3
Atelier de sensibilisation à l'endroit des Administratifs sur la migration légale et régulière	4
Musigati : vers l'amélioration des conditions de vie des batwa	4
Vers la conclusion du financement additionnel des logements sociaux	5
Octroi de kits aux Agents de santé communautaire	5
Recrudescence des cas de choléra en Mairie de Bujumbura et dans d'autres provinces de l'Ouest du pays	6

Ngozi: le Président du Sénat recueille les avis de la population sur l'évaluation de l'article 289 de la constitution



Le jeudi 07 septembre 2023, le Président du Sénat burundais Très Honorable Emmanuel Sinzohagera a rencontré au centre Masanganzira en commune Kiremba

de la Province de Ngozi, les Représentants des communes Kiremba, Marangara, Nyamurenza et Tangara afin de collecter leurs avis sur l'évaluation stipulée par l'article.289 de la constitution.

Au cours des échanges avec la population sur l'évaluation de l'article 289 de la Constitution, la majorité des intervenants ont fait savoir que la prise en considération des quotas ethniques n'est plus nécessaire dans les nominations aux postes de fonction politique mais il

faut plutôt favoriser les compétences. D'autres ont suggéré que vu la situation que le Burundi a traversée dans les décennies précédentes, les quotas ethniques ne peuvent pas être rayés de la Constitution en si peu de temps pour ne pas réveiller les vieux démons de la division ethnique.

Le Président du Sénat Emmanuel Sinzohagera a recommandé aux Représentants de la population présents dans ce dialogue, d'organiser à leur tour des échanges avec la population pour recueillir leurs doléances par rapport à l'article 289 de la Constitution afin que le Sénat les intègre dans le rapport final.

Pour rappel, l'article 289 de la Constitution de la République du Burundi stipule qu'un délai de cinq ans est accordé au Sénat pour l'évaluer afin de mettre fin ou proroger le système des quotas ethniques dans l'Exécutif, le législatif et le judiciaire après la mise en place des institutions issues de la présente Constitution. **(RTNB)**

Campagne d'évaluation du système de quotas ethniques en provinces Gitega et Mwaro



S'adressant aux participants à ces rencontres dans toutes

Dans le cadre de la poursuite de la campagne d'évaluation du système de quotas ethniques dans l'exécutif, le législatif et le judiciaire conformément à l'article 289 de la Constitution de la République du Burundi, le Sénat a organisé des rencontres à l'intention des Représentants de la population en provinces Gitega et Mwaro, en dates des 04 et 05 septembre 2023.

Le lundi 04 septembre 2023, l'e Premier Vice-président du Sénat, Honorable Dénise Ndadaye, a réuni à Nyarusange, les Représentants de la population en provenance des communes Nyarusange, Ryansoro, Bukirasazi, Gishubi et Buraza de la province Gitega.

Elle a rencontré, au chef-lieu de la province Gitega, ceux des communes Gitega, Giheta, Bugendana, Mutho, Itaba et Makebuko, mardi le 05 septembre 2023.

Quant au Deuxième Vice-président du Sénat, Honorable Fabrice Nkurunziza, il a réuni, au chef-lieu de la province Mwaro, les Représentants de la population en provenance de toutes les communes de cette province, lundi le 04 septembre de cette année.

ces localités, les Honorables Dénise Ndadaye et Fabrice Nkurunziza leur ont indiqué que le Sénat était en train de collecter leurs propositions sur la nécessité de l'abolition ou le maintien du système de quotas ethniques dans ces organes de l'Etat afin de transmettre le rapport au Président de la République du Burundi, pour la prise de décisions adéquates.

Ils ont demandé aux chefs collinaires d'aller organiser de telles rencontres avec la population qu'ils dirigent, afin de collecter ses propositions et de les transmettre aux échelons supérieurs qui, à leur tour vont les transmettre au Sénat.

A travers un débat, pour toutes ces rencontres, certains participants ont proposé qu'il y ait l'abolition de ce système de quotas ethniques tandis que d'autres ont opté pour sa prorogation. **(Senat)**

Une Haute autorité de la Banque mondiale visite le Burundi



Le mercredi 7 septembre 2023, le Premier Ministre du Burundi Lieutenant Général de Police Gervais Ndirakobuca a reçu en audience la Vice-Présidente Régionale de la Banque Mondiale Madame Victoria Kwakwa. "La Banque Mondiale a été avec le Burundi dans le passé, elle est avec le Burundi et restera avec le Burundi dans le futur". Tels sont les propos de Madame Victoria

Kwakwa, Vice-Présidente de la Banque Mondiale pour la Région Afrique de l'Est et Australe après l'entretien avec le Premier Ministre du Burundi Lieutenant Général de Police Gervais Ndirakobuca.

Madame Victoria Kwakwa a déclaré à la presse que les discussions avec le Premier Ministre ont porté sur plusieurs sujets. Le Premier Ministre a parlé de la vision du Gouvernement pour assurer une croissance économique forte, qui bénéficie à toute la population burundaise.

Le Premier Ministre et la Vice-Présidente Régionale de la Banque Mondiale ont échangé sur le partenariat entre cette banque et le Burundi, dans les domaines de l'énergie, l'agriculture, les mines, les infrastructures, la promotion du secteur privé et les transports.

Précisons que c'est pour la première fois que Madame Victoria Kwakwa visite le Burundi en tant que Vice-Présidente de la Banque Mondiale pour la Région Afrique de l'Est et Australe. **(RTNB)**

Une réunion d'évaluation de la saison culturelle C



Le mardi le 05 septembre 2023, le Premier Ministre burundais Lieutenant de Police Gervais Ndirakobuca a animé à Bujumbura une réunion d'évaluation

de la saison culturelle C et de la préparation de la saison culturelle A, à l'intention des Hauts cadres du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage et ceux du Ministère de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique, des Gouverneurs de provinces, des Directeurs des Bureaux Provinciaux de l' Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage, des administrateurs communaux et des agronomes communaux à la veille de la saison pluvieuse.

Après les rapports détaillés des Directeurs des Bureaux Provinciaux de l' Environnement, de l'Agricul-

ture et de l'Elevage (BPEAE) et les compléments des Gouverneurs de provinces sur la saison culturelle C et la mise en place de petits champs de 10m sur 20m, le constat est que cette saison s'est bien déroulée sauf que les petits champs ont été exécutés à 50%.

S'agissant de la préparation de la saison culturelle A 2024, le constat est que celle-ci accuse un grand retard dans l'acheminement des intrants agricole dans les dépôts de stockage dans les BPEAE.

Interrogé sur les retards de livraison des intrants fabriqués par l'usine FOMI, le Directeur Général adjoint de cette entreprise Monsieur Herménégilde Manyange n'a pas satisfait le Premier Ministre qui l'a sommé de sortir de la réunion avec sa délégation et de lui remettre un calendrier de livraison de ces intrants en-deans une journée.

Le Premier Ministre Lieutenant Général Gervais Ndirakobuca a terminé la réunion par une série de recommandations notamment aux agronomes communaux leur demandant de veiller à ce que les agriculteurs ne gonflent pas les demandes en intrants pour lutter contre la fraude au moment où l'Etat se sacrifie pour les subventionner.

Le Premier Ministre a recommandé au Ministère en charge de l'agriculture de discuter avec les fournis-

Atelier de sensibilisation à l'endroit des Administratifs sur la migration légale et régulière



En date du 06 septembre 2023, à l'hôtel Matergo de la capitale politique de Gitega, le Secrétaire Permanent au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement Monsieur Ferdinand BASHIKAKO a procédé à l'ouverture d'un atelier de sensibilisation à l'endroit des Administratifs sur la migration légale, régulière et sécurisante.

Dans son discours, le Secrétaire Permanent au Ministère des Affaires Etrangères et de Coopération au Développement Monsieur Ferdinand BASHIKAKO a dit que le Gouvernement du Burundi, en prenant la voie officielle de la signature des accords en matière de la migration de la main d'œuvre, c'était avant tout pour la protection légale et sociale des jeunes burundais qui partaient clandestinement dans ce pays à la recherche de l'emploi, sans aucune protection légale et sociale et mettre fin au trafic illicite des travailleurs migrants burundais et aux abus dont certains étaient victimes dans les pays de destination. En effet, après la signature des accords bilatéraux sur la migration de la main d'œuvre avec certains pays de destination, (accords signés le 3 octobre 2021, entre le Gouvernement du Burundi et le Royaume d'Arabie Saoudite), le Gouvernement du Burundi a autorisé des agences d'emploi privées pour le recrutement des travailleurs migrants vers ces pays ayant signés les accords avec le Burundi, mais aussi celles qui vont faire le recrutement des

travailleurs exerçant leurs activités sur le territoire du Burundi.

Le Secrétaire Permanent a fait savoir que la plupart de la population n'a pas encore connu cette opportunité et continue à être exploitée par les gens mal intentionnés, qui avaient l'habitude de gagner plus en profitant la migration irrégulière ainsi que les textes juridiques facilitant la migration régulière, sûre et sécurisante n'ont pas encore connus par la population y compris les administratifs,



raison pour laquelle le Ministère des Affaires Etrangères et de Coopération au Développement a organisé cet atelier, d'abord à l'intention des Administratifs, y compris les Commissaires Provinciaux en charge de la migration ainsi que les Directeurs Provinciaux du Développement Familial et Social afin d'avoir une compréhension commune sur ce programme du Gouvernement.

Il a ajouté que cet atelier va permettre à ces autorités de conscientiser leurs populations sur les bienfaits de la migration légale et ordonnée.

Il a terminé son propos en signalant que l'administration territoriale pourra notamment par l'octroi des documents nécessaires permettant l'identification du travailleur comme le document attestant la relation entre le candidat travailleur et le référant. Il est obligatoire que les travailleurs migrants burundais partent à l'étranger avec la bénédiction de leurs familles et des autorités locales pour promouvoir une migration légale saine et sécurisante, respectant les droits de la personne humaine dans le but de lutter contre la traite des personnes. **(MAECD)**

Musigati : vers l'amélioration des conditions de vie des batwa



Le lundi 04 septembre 2023, la Ministre des Affaires Sociales, de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine et du Genre Madame Imelde Sabushimike a visité la zone Ntamba, commune Musigati, province Bubanza.

Madame Imelde Sabushimike a offert aux ménages de

batwa et autres vulnérables, 2500 tôles pour les aider à construire des maisons décentes, 3 tonnes de riz et du matériel scolaire pour 150 élèves.

La Ministre a remis ces aides après une visite sur terrain où elle a constaté que des ménages de batwa vivent dans des conditions déplorables sous des abris de fortune.

Les 2500 tôles seront distribuées progressivement à ceux qui pourront élever les murs de leurs maisons, et certains ont déjà commencé à construire des maisons en briques adobes. La distribution de ces tôles

sera supervisée et coordonnée par le député Côme Manirakiza élu à Bubanza.

Selon l'administration, les problèmes enregistrés dans les ménages de batwa sont le manque de terres à cultiver, le manque d'habitations décentes et la non scolarisation des enfants.

Madame Imelde Sabushilike a donné des orientations pour surmonter tous ces défis. Elle a recommandé à tous les parents d'envoyer leurs enfants à l'école partie l'éducation c'est le point de départ du développement.

Concernant les terres, la Ministre Imelde Sabushilike a rassuré ces batwa que l'administration est

en train de leur chercher des terrains. Il reviendra à ces familles de s'atteler au travail surtout qu'elles auront même des semences.

Elle a insisté sur le fait que ce ne seront pas des terres à donner en location aux autres ou à vendre. Pour ce qui est de l'habitat, l'objectif du Gouvernement est d'améliorer les conditions de vie de chaque citoyen. Pour ce faire personne ne devrait plus vivre dans des huttes en paille comme c'est le cas pour les batwa de la zone Ntamba. Elle a dit aux bénéficiaires des tôles qu'il est strictement interdit de les vendre ou d'acheter des tôles qui sont déjà posées sur les toitures des maisons. **(RTNB)**

Vers la conclusion du financement additionnel des logements sociaux



Le lundi 04 septembre 2023, le Ministre des Infrastructures, de l'Équipement et des Logements Sociaux Capitaine Monsieur Dieudonné Dukundane en compagnie des partenaires financiers au projet de logements sociaux de la Banque de l'Habitat du Burundi (BHB) et la CRDB du Burundi a effectué un tour sur le site SO-CARTI de Kamenge qui va abriter le premier lot des logements sociaux afin de conclure les discussions contractuelles en vue de mobiliser d'urgence le financement additionnel pour ce programme. L'autre objectif de la visite était de montrer l'état

d'avancement du projet de construction des logements sociaux aux partenaires financiers, qui ont manifesté l'intérêt de financer ce projet et avec qui ils ont entamé des discussions contractuelles.

Selon le Ministre Monsieur Dieudonné Dukundane, le Burundi s'est fixé la vision de pays émergent en 2040 et pays développé en 2060, le secteur des infrastructures, travaux publics et du bâtiment a des indicateurs qu'il doit atteindre pour pouvoir y parvenir notamment la confection de la nouvelle politique de logement et les bâtiments en hauteur.

La construction des logements sociaux en hauteur selon le Ministre, présente des avantages entre autres le terrain qui est octroyé par l'Etat malgré la petite participation des acquéreurs et d'autres charges fixes qui seront moins senties car, elles seront partagées avec les cohabitants.

Le Ministre Monsieur Dieudonné Dukundane a indiqué que le coût des bâtiments est déjà connu mais qu'il reste le travail d'insérer le coût de financement pour déterminer le coût global pour appeler les acquéreurs à signer les conventions et la mise en place du mécanisme de remboursement. **(RTNB)**

Octroi de kits aux Agents de santé communautaire

Le 5 septembre 2023 le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida Dr.Sylvie Nzeyimana a octroyé, des kits composés de vélos, téléphones mobiles, mégaphones, bottines, les torches et autres, aux Agents de santé communautaires de la province Cankuzo, sur le financement de la Banque Mondiale via le projet Kira.

Dans son discours, le Directeur Général des Ressources audit Ministère, Monsieur Jean Charles Ntahirpera a indiqué que ce kit a été octroyé pour leur faciliter les activités liées à la promotion de la santé. Selon lui, les Agents de santé communautaire en collaboration avec les mamans lumières, jouent un grand rôle dans la sensibilisation visant la promotion de la

santé public en aidant à soigner certaines maladies comme le paludisme, la diarrhée, la malnutrition et la pneumonie.



Il a précisé que depuis 2012, le Ministère a enregistré une amélioration dans la vaccination et des consultations des malades au

niveau des structures de santé et les a invités à conti-

nuer sur une même lancée. Monsieur Ntahimpera a interpellé les bénéficiaires à utiliser ces kits convenablement et à collaborer avec les Techniciens pour la Promotion de la Santé et l'administration pour faciliter beaucoup plus leurs activités.

Signalons que le même Ministère, via le projet Nkuriza de la Banque Mondiale a octroyé des ustensiles de cuisines comme les assiettes, les louches, les bassins, les nattes et les bidons pour faciliter leur intervention dans la formation de la population à l'expérimentation dans la préparation de plats de qualité dans les ménages en vue de lutter contre la malnutrition. Des jouets pour les enfants ont été également donnés aux centres de santé. (ABP)

Recrudescence des cas de choléra en Mairie de Bujumbura et dans d'autres provinces de l'Ouest du pays



La zone Rubirizi, colline Gatunguru enregistre aussi un cas. En zone Gatumba, la colline Muyange a deux cas et la colline Tenga, un cas.

Au district sanitaire de Cibitoke, un cas s'est manifesté à la colline Mparambo, deux cas à Rukana et deux cas à Rugombo.

Il est à signaler qu'à cette même date du 4 septembre 2023, trente patients étaient hospitalisés dont vingt-deux à l'hôpital Prince Régent Charles, trois à Gatumba et cinq à Rugombo.

Des dispositions d'urgence sont déjà prises par les autorités sanitaires et terri-

Le mardi le 5 septembre 2023, le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida a sorti, à Bujumbura, un communiqué pour porter à la connaissance du public, surtout aux habitants de la Mairie de Bujumbura et des provinces Bujumbura et Cibitoke, qu'il s'observe une recrudescence des cas de choléra dans ces localités. Selon le Porte-parole de ce Ministère, Monsieur Polycarpe Ndayikeza, douze cas ont été notifiés en date du 4 septembre 2023. Ces cas proviennent des localités du district sanitaire de Bujumbura Nord. Dans la zone Buterere, la localité appelée kw' Isamariro enregistre deux cas. La zone Gihosha, enregistre deux cas au quartier Nyabagere et un cas au quartier Muyaga. Un autre cas est enregistré dans la zone Kinama au quartier Muramvya. Au district sanitaire de Bujumbura Sud, la zone Kanyosha, quartier Muyira enregistre un cas. Au district sanitaire Isare, zone Mutambu, colline Gakungwe, un cas est déclaré.

toriales, la plateforme de protection civile des risques et catastrophes et la Croix Rouge. Le Ministère en charge de la santé publique rappelle à la population en générale et à celle des zones touchées en particulier, que le choléra est une maladie des mains sales. Les seules dispositions de la prévention sont celles d'observer les mesures d'hygiène individuelle et collective. Les mesures à observer sont notamment se laver les mains au savon avant de manger, après avoir été aux toilettes, avant d'allaiter son enfant, avant de préparer les repas, après avoir nettoyé les couches de l'enfant, manger les aliments bien cuits, bien couvrir les aliments, boire de l'eau potable ou de l'eau bouillie. La population des zones touchées est demandée de faire un effort particulier pour l'assainissement du milieu et l'usage correct des latrines. (ABP)

Assainir le commerce du sucre, appel de l'autorité provinciale de Bujumbura



çants du sucre d'informer les Administrateurs, chaque fois qu'ils viennent de s'approvisionner en sucre pour vérifier les quantités reçues et organiser la distribution. Il leur a rappelé pour être commerçants grossistes du sucre,

Le 5 septembre 2023, le Gouverneur de la province Bujumbura Monsieur Désiré Nsengiyumva a réuni tous les Administrateurs communaux et les commerçants du sucre, afin de voir comment ce produit, selon le Gouverneur, vendu comme la drogue, pourrait être disponible. Un grand nombre de commerçants s'était présenté et il y a eu la vérification des listes de commerçants grossistes que le Gouverneur a transmises à la Société Sucrière de Moso (SOSUMO). Certains de ces commerçants ne figuraient pas à ces listes et ont indiqué qu'ils ont eu l'autorisation soit du Directeur commercial ou du Directeur Général de la SOSUMO. Il y a une quantité de sucre allant jusqu'à 8 tonnes, octroyée à ce qu'on appelle «institutions», ce qui crée un désordre car ces quantités échappent au contrôle de l'administration communale. Le Gouverneur Monsieur Nsengiyumva a recommandé aux commer-

être natif de la province est une condition. Il les appelé à bien travailler avec l'administration et à appliquer les prix fixés par l'Etat. Les commerçants à leur tour ont avoué que des tricheries peuvent surgir et attestent qu'ils vendent à perte raison pour laquelle certains commerçants appliquent le détail du sucre, ce que la loi leur interdit. Les commerçants se sont exprimés avec la colère que la SOSUMO n'a pensée qu'à ses intérêts, mettant de côté ceux de ses clients en augmentant le prix du sac et ont demandé au Gouverneur de plaider pour eux. D'autres ont demandé à ce qu'ils soient eux aussi inscrits sur cette liste mais le Gouverneur leur a dit qu'ils peuvent figurer sur la liste d'attente et de remplacer ceux qui ne se conforment à la loi. Il a en outre exhorté les commerçants à faire un groupe Whatsapp afin de continuer à échanger sur le sujet se rapportant au sucre. **(ABP)**

Les commerçants grossistes de sucre appelés au respect du tarif fixé par le Gouvernement



Le mardi le 5 septembre 2023, le Gouverneur de la province Mwaro, Monsieur Gasanzwe a réuni, les commerçants grossistes de sucre de la province Mwaro. Ils ont échangé sur la répartition et la distribution du sucre depuis le stock de la SOSUMO jusqu'à la population bénéficiaire.

Le Gouverneur de la province Mwaro a profité de l'occasion en leur délivrant le message du chef d'Etat informant que le grossiste qui n'était pas dans la réunion qu'il a tenu en date du 31 août 2023 est rayé de la liste des commerçants grossistes de sucre tant qu'il n'aurait pas délégué quelqu'un et justifié son absence.

Monsieur Gasanzwe a recommandé aux commerçants grossistes de sucre de Mwaro de respecter les prix fixés par le Gouvernement. Il a demandé à l'administration de suivre de près cette activité et dresser un rapport depuis la colline pour pouvoir corriger les erreurs qui pourraient apparaître.

Signalons que la province Mwaro compte dix-huit commerçants grossistes de ce produit, à raison de trois commerçants par commune. **(ABP)**

Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement

Département de la Communication

www.mae.gov.bi

Twitter: @MAEBurundi